

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Labrie, tenue le mardi 26 novembre 2019, au 1239, rue de la Digue, à 19 h.

Présences: Monsieur Jacques Bertrand, directeur
Monsieur Simon Ste-Marie, représentant des parents
Madame Sonia Richard, représentante des parents
Madame Monica Boudreau, représentante des parents
Monsieur Claude Lussier, représentant des parents
Madame Lison Cormier, représentante des enseignants
Madame Isabelle Noël, représentante des enseignants
Madame Marie-Josée Yockell, représentante du personnel de soutien
Madame Jessica Landry, représentante du personnel professionnel
Madame Nadia Ziat, représentante de la communauté
Madame Anne-Marie Côté, représentante de la communauté
Monsieur Nassim Naili, représentant des élèves
Madame Maryse Bernier à titre d'observatrice, membre du public

Absence: Monsieur Mathieu Vigneault, représentant des élèves

1.1 MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jacques Bertrand, directeur, souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement. Les membres se présentent à tour de rôle.

1.2 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Onze membres sur douze sont présents dont la totalité des parents-membres. Nous avons le quorum.

1.3 NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Monsieur Jacques Bertrand est désigné secrétaire pour le début de la rencontre.

1.4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Maryse Bernier demande à ce qu'un point soit ajouté à la période de questions; critères d'admissibilité aux équipes sportives interscolaires. Ce point est ajouté. Madame Marie-Josée Yockell demande à ce que le conseil adopte une résolution lui donnant la permission de prendre un permis pour monter une activité de financement pour les activités de volleyball.

CE 01-19-20 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que modifié.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1.1 : Mot de bienvenue;
- 1.2 : Ouverture de la séance et vérification du quorum;
- 1.3 : Nomination d'un ou d'une secrétaire;
- 1.4 : Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.5 : Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 13 juin 2019 (seulement les membres votants présents lors de la réunion);
- 1.6 : Fonctionnement du conseil d'établissement;
- 1.7 : Élection du président ou de la présidente du conseil d'établissement (obligatoire : l'un des quatre parents élus) et d'un ou d'une secrétaire;
- 1.8 : Élaboration d'un calendrier de rencontres : 5 minimum (novembre, janvier, mars, avril, mai);
- 1.9 : Survol du début de l'année scolaire;
 - a) Nombre d'élèves;
 - b) Personnel;
 - c) Contenus pédagogiques spéciaux;
 - d) Comportement;
 - e) Activités spéciales;
 - f) Équipes;
 - g) Budget;
 - i. Allocation des mesures dédiées et protégées (Résolution);
 - ii. Autres entrées d'argent (MRC, École active, etc.).

- 1.10 : Coûts de participation aux équipes sportives;
- 1.11 : Projet éducatif : Enjeux et objectifs;
- 1.12 : Formation d'un comité environnement;
- 1.13 : Fermeture d'école : Fonctionnement et problématique fréquente pour les élèves de l'extérieur;
- 1.14 : Suivi des comités
 - a) 1.14.1 : Conseil d'élèves
 - b) 1.14.2 : Conseil de parents
 - c) 1.14.3 : Conseil des commissaires
- 1.15 : Sujets et intérêts à traiter pour l'année en cours;
- 1.16 : Varia;
 - a) Critères d'admissibilité aux équipes sportives
 - b) Résolution financement
 - c)
- 1.17 : Prochaine rencontre;
- 1.18 : Levée de l'assemblée.

1.5 LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUIN 2019

CE 02-19-20 Le compte rendu de la dernière réunion du conseil d'établissement est adopté à l'unanimité tel que rédigé.

1.6 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Jacques Bertrand explique brièvement le fonctionnement et les pouvoirs du conseil d'établissement.

1.7 ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Élection d'un ou d'une présidente :

Chacun des parents est mis en nomination. Mesdames Monica Boudreau et Sonia Richard de même que monsieur Claude Lussier refusent.

CE 03-19-20 Monsieur Simon Ste-Marie accepte, donc il est élu président du conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Labrie pour l'année 2019-2020.

Élection d'un ou d'une secrétaire :

Il est proposé par les membres de nommer monsieur Jacques Bertrand à titre de secrétaire de réunion.

CE 04-19-20 Monsieur Jacques Bertrand accepte.

1.8 ÉLABORATION D'UN CALENDRIER DE RECONTRES : 5 MINIMUM

Le calendrier des rencontres est établi comme suit : À compter de 19h, prioritairement les mardis, en deuxième lieu, les lundis. Voici les dates :

- 21 janvier 2020
- 17 mars 2020
- 28 avril 2020
- 8 juin 2020

1.9 SURVOL DU DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE

a) Nombres d'élèves

Monsieur Jacques Bertrand informe les membres du conseil sur le nombre d'élèves, leur provenance.

b) Personnel

Monsieur Jacques Bertrand informe les membres du conseil sur le nombre et les rôles des membres du personnel.

c) Contenus pédagogiques spéciaux

Sexualité : Tous les thèmes seront vus cette année au mois d'avril.

COSP : La direction a fait une proposition en début d'année. Le dossier n'avance pas présentement compte tenu que c'est un point litigieux dans les présentes négociations syndicales des enseignants. Il y aura rencontre prochainement entre les parties patronales/syndicales sur ce point précis.

d) Comportement

Lors des pauses :

Monsieur Simon Ste-Marie dit que, suite aux essais de l'an dernier avec aires de jeux ouvertes aux pauses, le résultat n'est pas concluant. Il propose de cadenciser les aires extérieures pour éviter que les jeunes vapotent et s'adonnent à d'autres comportements questionnables sur les terrains de l'école lors des pauses. Suite aux discussions, il est convenu, pour ne pas pénaliser les jeunes qui utilisent à bon escient ces surfaces, qu'elles demeurent ouvertes lors des pauses tout en augmentant la surveillance pour éviter les écarts de comportement.

CE 05-19-20 Il est proposé par monsieur Simon Ste-Marie que les surfaces de jeu extérieures demeurent ouvertes mais qu'il y ait plus de surveillance de ces aires par le personnel de l'école. La direction proposera un plan à cet effet. Adoptée à l'unanimité.

Dans les équipes sportives :

Madame Marie-Josée Yockell informe le conseil qu'il y a un protocole de discipline à l'essai au sein de l'équipe de hockey cette année. Si la formule est positive, elle sera appliquée aux autres équipes l'an prochain.

e) Activités spéciales

Monsieur Nassim Naili informe les membres du conseil sur les activités spéciales organisées par le conseil d'élèves jusqu'à maintenant : Fête de la rentrée, Halloween et prochainement, Noël.

f) Équipes

Madame Marie-Josée Yockell informe les membres du comité sur le nombre d'équipes sportives interscolaires de même que la panoplie d'activités intra-scolaires, culturelles et sportives.

g) Budget

Allocation des mesures dédiées et protégées (Résolution)

CE 06-19-20 Les mesures dédiées et allouées par la commission scolaire à l'école Monseigneur-Labrie (pièce jointe) sont reconnues et adoptées à l'unanimité. (pièce jointe)

Autres entrées d'argent (MRC, École active, etc.)

Madame Marie-Josée Yockell expose les montants provenant de différents organismes qu'elle est allée chercher pour permettre l'achat d'équipements et de services.

1.10 COÛTS DE PARTICIPATION AUX ÉQUIPES SPORTIVES

CE 07-19-20 Les coûts de participation aux équipes sportives interscolaires présentés par madame Marie-Josée Yockell (pièce jointe) sont adoptés à l'unanimité.

1.11 PROJET ÉDUCATIF : ENJEUX ET OBJECTIFS

Monsieur Jacques Bertrand fait un survol des objectifs du nouveau projet éducatif. Il mentionne que l'équipe-école travaillera prochainement sur certaines cibles à être définies cette année lors de la présentation initiale du projet en juin l'an dernier.

1.12 FORMATION D'UN COMITÉ ENVIRONNEMENT

CE 08-19-20 Monsieur Claude Lussier propose la formation d'un comité environnemental à l'école principalement piloté par les jeunes. La formation d'un comité environnemental à l'école est adoptée à l'unanimité. Le conseil d'élèves prendra l'initiative de ce comité avec supervision de monsieur Lussier.

1.13 FERMETURE D'ÉCOLE : FONCTIONNEMENT ET PROBLÉMATIQUE FRÉQUENTE POUR LES ÉLÈVES DE L'EXTÉRIEUR

Monsieur Jacques Bertrand explique qu'un jumelage a été fait entre les élèves habitant les villages et les élèves du Havre. Lorsqu'une tempête empêche le transport des élèves vers l'école mais que l'école demeure ouverte, le jumelage permet aux élèves des villages de recevoir les travaux et études à faire lorsqu'ils retourneront en classe. Des discussions s'ensuivent. Madame Sonia Richard, représentante des parents au conseil des commissaires apportera le point suivant à savoir : la fermeture de l'école pour tous les élèves, incluant ceux du Havre lorsque le transport est annulé pour des raisons climatiques ou autres.

1.14 SUIVI DES COMITÉS

a) Comité des élèves

Monsieur Nassim Naili dit qu'il a parlé antérieurement des activités organisées par et pour les élèves.

b) Comité des parents

Madame Sonia Richard informe les membres du conseil que les discussions du comité de parents de la commission scolaire ont porté sur la nouvelle Loi 40 au sujet de la transformation des commissions scolaires en centres de service.

c) Conseil des commissaires

Madame Sonia Richard informe les membres du conseil que les discussions du conseil des commissaires ont porté sur la direction de la commission scolaire par un comité de parents et employés et autres membres plutôt que par un conseil des commissaires élus dans le cadre de la nouvelle Loi 40.

1.15 SUJETS ET INTÉRÊTS À TRAITER POUR L'ANNÉE EN COURS

Monsieur Jacques Bertrand demande quels sont les sujets que les membres du comité aimeraient traiter lors des prochaines rencontres du conseil d'établissement. Les membres arriveront avec des propositions lors de la prochaine rencontre.

1.16 VARIA

a) Critères d'admissibilité aux équipes sportives

Madame Maryse Bernier, mère d'une élève de 4^e secondaire expose une situation dans laquelle une élève a été retranchée d'une équipe sans vraiment comprendre les raisons de ce geste, autant le parent que l'élève. Elle explique que poser un tel geste est contraire au sens éthique, qu'elle croyait, animait les équipes représentatives de l'école. Elle demande à ce qu'une politique soit établie pour fixer les règles de sélection au sein des équipes représentatives de l'école. Des discussions s'ensuivent.

CE 09-19-20 Une politique sera établie pour définir les règles de sélection au sein des équipes représentatives de l'école. Celle-ci fera l'objet de discussion au sein du prochain conseil d'établissement. Adoptée à l'unanimité.

b) Résolution financement

CE 10-19-20 Madame Marie-Josée Yockell propose de prendre un permis pour légaliser une activité de financement pour les équipes de volleyball. Adoptée à l'unanimité.

1.17 PROCHAINE RENCONTRE

Monsieur Jacques Bertrand rappelle que la prochaine réunion aura lieu le mardi 21 janvier 2020 à compter de 19h à la salle de réunion de l'école.

1.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE 11-19-20 Il est proposé de lever la réunion du conseil à 21h35. Adoptée à l'unanimité.

Simon Ste-Marie,
président

Jacques Bertrand,
directeur